

N O T I C E

D'UTILISATION

CRYSALIS

1 . Mise en service - Fonctionnement

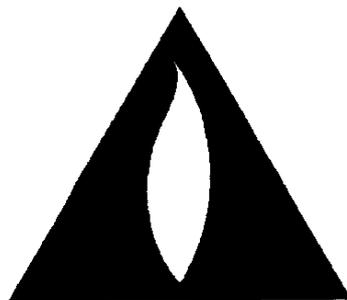
- 1 . 1 Vérifications préalables
- 1 . 2 Fonctionnement
- 1 . 3 Tableau de commande
- 1 . 4 Fonctionnement avec une régulation
- 1 . 5 Mise au repos

2 . Entretien

- 2 . 1 Vérifications générales
- 2 . 2 Surveillance périodique
- 2 . 3 Nettoyage du brûleur
- 2 . 4 Nettoyage du corps de chauffe
- 2 . 5 Préparateur
- 2 . 6 Nettoyage de l'habillage
- 2 . 7 Protection contre le gel
- 2 . 8 Opération de vidange

3 . Incidents de fonctionnement

4 . Recommandations



IDEAL STANDARD

1. Mise en service - Fonctionnement

LA PREMIERE MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIERE AINSI QUE SON REGLAGE DOIVENT ETRE EFFECTUES PAR UN TECHNICIEN QUALIFIE.

1 - 1 Vérifications préalables

Lors de la première mise en service de la saison ou après un arrêt prolongé :

- s'assurer que le plein d'eau a été effectué et vérifier l'étanchéité générale. Remettre éventuellement de l'eau et purger tous les points hauts, jusqu'à obtenir un léger écoulement d'eau.
- vérifier le dégagement du conduit de fumées, le positionnement des optimiseurs de carneaux et la **FERMETURE HERMETIQUE DE LA PORTE BRULEUR**.
- vérifier le bon fonctionnement du régulateur de tirage s'il existe.
- s'assurer du verrouillage du brûleur.
- s'assurer que la cuve contient assez de fioul pour noyer la crépine et que les vannes d'alimentation et de retour du combustible sont ouvertes. Remplir de fioul la canalisation d'aspiration du brûleur.

Si la chaudière est équipée d'un préparateur d'Eau Chaude Sanitaire :

- ouvrir le robinet d'arrivée d'eau sanitaire au préparateur et purger la canalisation en ouvrant un robinet de puisage.
- contrôler le fonctionnement de la pompe de charge sanitaire.
- effectuer une montée en température du préparateur.
Si la pompe ne tourne pas :
 - couper l'alimentation électrique,
 - enlever le bouchon (centre de la face plane de la pompe)
 - faire tourner le rotor de quelques tours à l'aide d'un outil et remonter le bouchon.

Attention : Avant la remise en route, il est absolument nécessaire de replacer et de bloquer le bouchon.

Sens de rotation de la pompe : les circulateurs monophasés sont connectés intérieurement pour un sens de rotation correct, comme indiqué par les flèches situées sur la pompe.

1 - 2 Fonctionnement

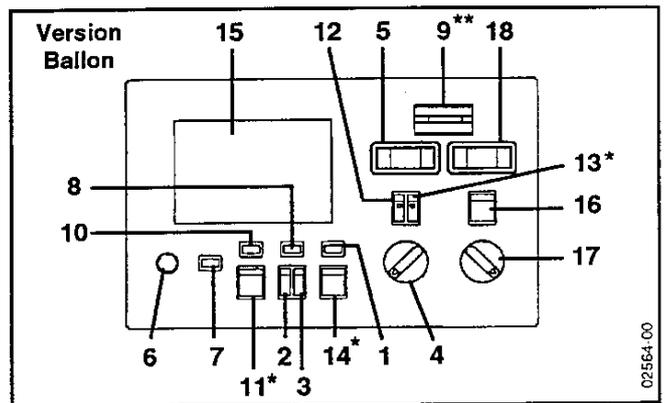
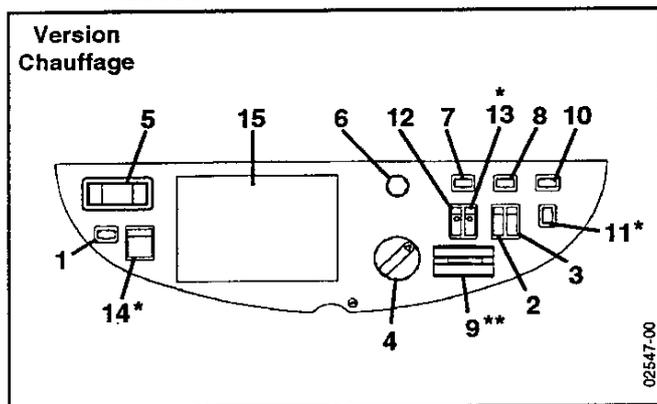
Le thermostat de chaudière permet d'ajuster la température de la chaudière entre 30 et 90 °C. Cette température doit être adaptée aux conditions climatiques pour satisfaire le besoin en chauffage de votre logement. (Mettre le thermostat de chaudière au 3/4 l'hiver et à la moitié en demi-saison).

Avec ces chaudières, il est possible de chauffer deux zones indépendantes (*) chacune équipée d'un thermostat d'ambiance. Dans ce cas, il est recommandé de régler le thermostat de chaudière au 3/4.

Sur les chaudières avec ballon, le thermostat de chaudière est réglable entre 30 et 85 °C. Un thermostat limiteur, fixé à 90 °C, permet d'obtenir les meilleures performances de production d'eau chaude sanitaire. La température de cette eau chaude est réglable jusqu'à 60 °C à l'aide d'un thermostat. Le thermomètre d'eau chaude sanitaire placé sur le tableau ne donne qu'une valeur approximative de la température de stockage. Les besoins en eau chaude sanitaire sont toujours satisfaits en priorité sur le chauffage des locaux.

* **uniquement en version avec brûleur intégré.**

1 - 3 Tableau de commande



1	Voyant de mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> Allumé lorsque la chaudière est sous tension. Eteint lorsque la chaudière n'est plus sous tension ou lorsque le fusible de sécurité est coupé.
2	Interrupteur général	<ul style="list-style-type: none"> Sur O : Arrêt complet de la chaudière (brûleur, pompe, régulation). Sur I : Marche de la chaudière selon la demande
3	Bouton test	<ul style="list-style-type: none"> Sur Δ : Contrôle du fonctionnement du brûleur puis du thermostat de sécurité lorsque le thermostat de régulation n'est plus en demande.
4	Thermostat de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Régule la température de l'eau de la chaudière. L'augmentation de la température suit la croissance de l'index.
5	Thermomètre de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Indique la température de l'eau de départ de la chaudière.
6	Thermostat de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Coupe le fonctionnement de la chaudière si la température dépasse la limite autorisée. Il faut toujours rechercher les causes de la mise en sécurité avant de réarmer. Le réarmement est manuel. Il s'effectue en dévissant le capuchon puis en appuyant sur le bouton.
7	Voyant de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Signale la coupure de la chaudière par le thermostat de sécurité.
8	Voyant de marche brûleur	<ul style="list-style-type: none"> Allumé lorsque le brûleur est en fonction de marche.
9 **	Compteur horaire	<ul style="list-style-type: none"> Totalise le temps de marche du brûleur.
10	Voyant de sécurité brûleur	<ul style="list-style-type: none"> Allumé en cas d'arrêt anormal du brûleur.
11 *	Interrupteur de réarmement du brûleur	<ul style="list-style-type: none"> Permet de remettre en marche le brûleur lorsqu'il est en défaut.
12	Interrupteur ETE/HIVER circuit principal avec voyant	<ul style="list-style-type: none"> Autorise le chauffage du circuit chauffage principal. Le voyant indique le fonctionnement de la pompe
13 *	Interrupteur ETE/HIVER circuit 2 avec voyant	<ul style="list-style-type: none"> Autorise le chauffage du deuxième circuit de chauffage. Le voyant indique le fonctionnement de la pompe Si la pompe du 2^{ème} circuit n'est pas raccordée au bornier de la chaudière, cet interrupteur doit être ouvert (voyant vert éteint).
14 *	Interrupteur contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Permet de vérifier le fonctionnement des voyants de sécurité (voyants rouges)
15	Ouverture de montage	<ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé pour la régulation intégrée, (se reporter à la notice particulière).
16	Interrupteur ECS	<ul style="list-style-type: none"> Sur O : Pas de production d'Eau Chaude Sanitaire. Sur I : Production d'Eau Chaude Sanitaire selon la demande.
17	Thermostat ECS	<ul style="list-style-type: none"> Règle la température de l'eau chaude sanitaire. L'augmentation de la température suit la croissance de l'index. Si la chaudière est équipée d'une régulation. Le thermostat doit être réglé sur la position 
18	Thermomètre ECS	<ul style="list-style-type: none"> Indique la température approximative de l'eau chaude stockée dans le préparateur

Remarque : Le démontage de la façade, permet d'accéder au fusible de sécurité pour son remplacement éventuel (6,3 AT). A côté se trouve un interrupteur de pompe qui permet de commander la pompe de chauffage quel que soit l'état de la chaudière (normal, sécurité..). L'action sur cet interrupteur est réservée à votre installateur.

* Disponible uniquement en version avec brûleur intégré.

** En série sur les versions avec brûleur intégré

1 - 4 Fonctionnement avec une régulation

Lorsque la chaudière est équipée d'une régulation, les réglages suivants sont nécessaires :

- Mettre l'interrupteur (2) sur marche,
- Régler le thermostat chaudière (4) au maximum,
- Pour les chaudières avec ballon ECS intégré :

- régler le thermostat ECS (17) sur la position 

Le chauffage ainsi que la production d'eau chaude sanitaire sont alors gérés par le régulateur, les interrupteurs (12-13) ETE / HIVER et (16) ECS du tableau deviennent inactifs.

Se reporter alors à la notice spécifique de la régulation.

1 - 5 Mise au repos

Utiliser les interrupteurs ETE / HIVER pour couper le chauffage et l'interrupteur ECS pour arrêter la production d'eau chaude sanitaire.

Attention : L'arrêt de la chaudière par l'interrupteur général du tableau de commande laisse la chaudière sous tension mais coupe l'alimentation électrique de la régulation, ainsi que le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

2. Entretien

Avant toute intervention, couper le courant électrique sur l'interrupteur général mural et fermer l'alimentation en combustible au robinet de barrage.

L'installation doit être soumise à une vérification et à l'entretien général au moins une fois l'an. La maintenance de la chaudière doit être effectuée par un technicien qualifié.

Nous conseillons de confier l'entretien à une entreprise spécialisée qui pourra proposer sur demande, un contrat d'entretien.

2.1 Vérifications générales

- Vérifier que les orifices de ventilation du local sont en bon état et permettent une ventilation minimale conforme à la puissance de la chaudière,
- Vérifier le circuit d'alimentation en combustible de la chaudière lors du fonctionnement,
- Vérifier l'aspect de la flamme.

2.2 Surveillance périodique

- Vérifier la pression au manomètre, pression minimum 0,8 bar à froid.
- S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente, il y a peut être une fuite à rechercher.

ATTENTION : Un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

2.3 Nettoyage du brûleur

Nettoyage à faire effectuer obligatoirement par un technicien qualifié :

- Comme tout ensemble mécanique, le brûleur doit faire l'objet d'un entretien régulier dans le but d'éviter les incidents et de maintenir une efficacité élevée pour un prix d'exploitation moindre. L'entretien systématique du brûleur selon les conseils du constructeur ne demande que quelques minutes d'arrêt et évite bien des déboires. Avant toute intervention, s'assurer de sa mise hors tension. Débrocher le connecteur normalisé.

S'assurer au remontage du brûleur de la présence des joints d'étanchéité :

- entre la chaudière et le support brûleur,
- entre le brûleur et son support.

2.4 Nettoyage du corps de chauffe

Il est recommandé de profiter d'un temps très doux pour éteindre la chaudière pendant quelques heures afin de procéder au ramonage.

Pour effectuer le ramonage :

- Ouvrir la porte de la chaudière,
- Déposer les optimiseurs s'il y a lieu.
- Nettoyer les parois de carneaux, à l'aide de la brosse en introduisant celle-ci dans chaque carneau.
- Nettoyer les parois de la chambre de combustion et évacuer les suies et dépôts solides éventuels.

Nota : avec une brosse en nylon, le ramonage doit se faire à froid.

Le ramonage terminé, replacer correctement les optimiseurs dans les carneaux et FERMER HERMÉTIQUEMENT LA PORTE BRÛLEUR.

Ramonage de la cheminée :

- La réglementation impose 2 ramonages annuels.

Après ces opérations :

Bien s'assurer de la bonne qualité des étanchéités avant de remettre l'installation en service.

2 . 5 Préparateur

Anode anti-corrosion

La consommation de cette anode est fonction de la qualité de l'eau, un contrôle est obligatoire au moins tous les 2 ans.

Avant ouverture de la trappe de visite, fermer l'arrivée d'eau froide et faire chuter la pression.

2 . 6 Nettoyage de l'habillage

N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse.

2 . 7 Protection contre le gel

Si vous ne laissez pas fonctionner votre chaudière et le préparateur d'eau chaude sanitaire au ralenti en hiver, une protection efficace contre le gel peut être obtenue en introduisant une certaine quantité d'antigel dans le circuit chauffage.

Les antigels pour circuit de chauffage central sont de qualité spéciale. L'installateur vous donnera toutes précisions utiles à ce sujet.

Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits chauffage et eau d'alimentation (cf. circulaire du 26 avril 1982 du Ministère de la santé.

2 . 8 Opération de vidange

En cas de nécessité l'opération de vidange doit être conduite comme suit :

- Coupure de l'alimentation électrique par l'interrupteur général de l'installation.
- fermeture de l'alimentation en combustible.
- raccordement d'un tuyau souple sur l'embout du robinet de vidange, évacuation vers l'égout.
- ouverture lente du robinet de vidange, et après décompression, ouverture progressive des purgeurs de tous les points hauts de l'installation.
- à la fin de l'opération, fermeture de tous les robinets du circuit hydraulique.

3. Incidents de fonctionnement

Aucun voyant n'est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que l'interrupteur général de la chaufferie est sur "Marche",• Vérifier s'il y a du courant sur la ligne.
Le voyant brûleur rouge est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer sur le bouton de réarmement du brûleur pour remettre en marche le brûleur. <p>Attention: ce bouton n'agit que plusieurs secondes après l'arrêt du brûleur.</p> <ul style="list-style-type: none">• Vérifier qu'il y a suffisamment de fioul dans la citerne.• Vérifier que les vannes d'alimentation de fioul sont ouvertes.
Le voyant de sécurité chaudière (rouge) est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Il indique que le thermostat de sécurité de la chaudière a déclenché. Pour le réenclencher, dévisser le capuchon et appuyer sur le bouton.• Vérifier que les pompes de chauffage sont en marche.• Vérifier la purge du circuit d'eau chaudière.
L'eau sanitaire est froide	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que l'interrupteur Marche / Arrêt de la chaudière est sur "Marche".• Vérifier que l'interrupteur d'eau chaude sanitaire est sur "Marche".• Vérifier le réglage du thermostat E.C.S.
Le brûleur ne démarre pas	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que l'interrupteur Marche / Arrêt de la chaudière est sur "Marche".• Vérifier que le connecteur brûleur est raccordé.
Le brûleur démarre mais ne s'allume pas	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier le niveau de fioul dans la cuve.• Vérifier que les robinets sont ouverts.

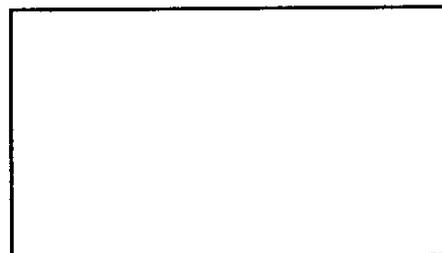
Si un incident non signalé ci-dessus se produit, ou si un incident se reproduit régulièrement, contacter votre installateur.

4. Recommandations

- Faire ajuster la puissance de la chaudière à la puissance réelle des radiateurs installés.
- Faire ramoner la chaudière et la cheminée au moins deux fois pendant la saison de chauffe.
- Faire contrôler au moins deux fois pendant la saison de chauffe les réglages du brûleur pour obtenir un pourcentage de CO₂ élevé dans les fumées.
- Régler le thermostat de chaudière en fonction de la température extérieure afin d'éviter de surchauffer les radiateurs.
Nous conseillons l'installation d'une régulation (thermostat d'ambiance par exemple) qui agit sur le brûleur et qui limite le temps de fonctionnement de ce dernier.
- Conserver en bon état les isolants de la chaudière (fibre céramique, laine de verre) pour éviter les pertes thermiques.

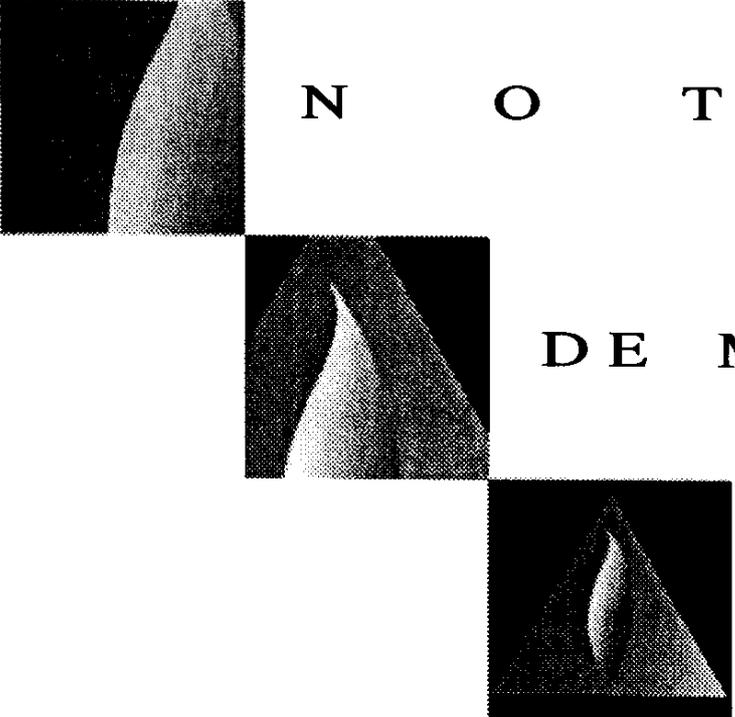


COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE
157, AVENUE CHARLES FLOQUET
93158 LE BLANC MESNIL CEDEX. FRANCE.
TÉLÉPHONE : 01 45 91 56 00
TÉLÉCOPIE : 01 45 91 59 50



IMPRIMÉ À L'USINE DE SOISSONS - FRANCE





N O T I C E

D E M O N T A G E

CRYVALIS



16 / 69 kW

C

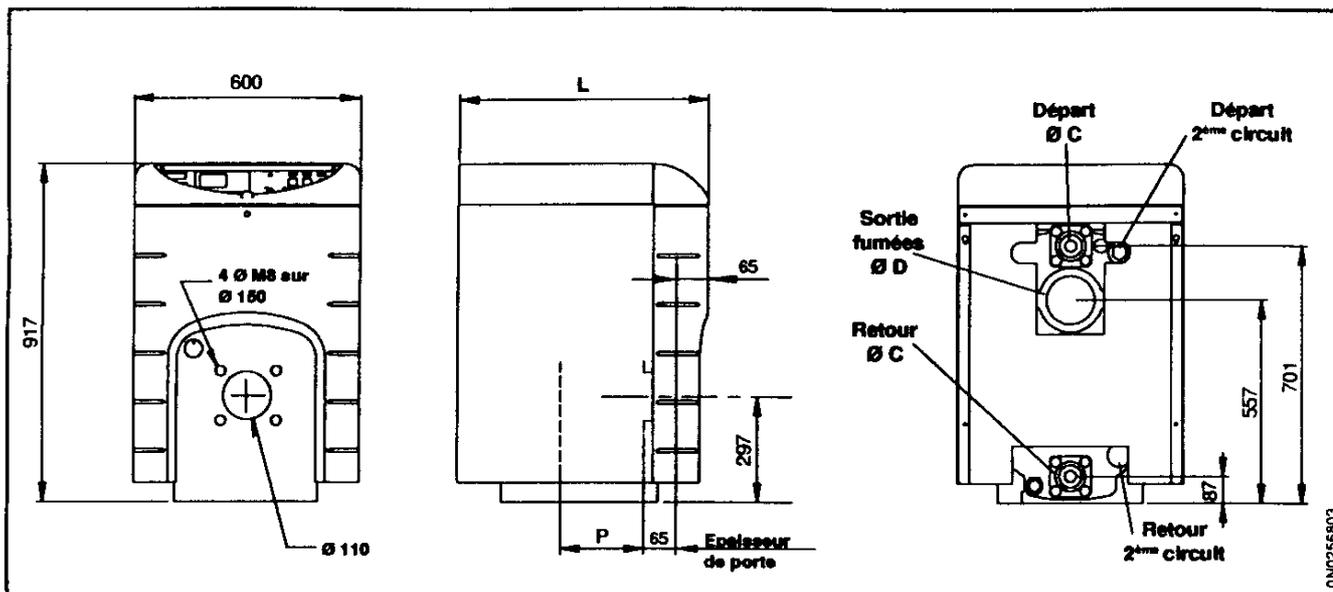
Chaudière automatique à eau chaude, raccordée à un conduit d'évacuation de fumées, équipée d'un brûleur indépendant utilisant le fioul domestique ou le gaz, de puissance utile comprise entre 16 et 69 kW.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 . Caractéristiques générales | 5 . Montage |
| 2 . Normes - Directives | 6 . Mise en service |
| 3 . Généralités | 7 . Maintenance |
| 4 . Instructions de montage et d'installation | 8 . Incidents de fonctionnement |

 **IDEAL
STANDARD**
UN CHAUFFAGE D'AVANCE

1. Caractéristiques générales

1.1 Dimensions générales



Réf. chaudière	: N°	22	27	35	42	55	70
Puissance utile	: kW	16 - 22	22 - 27	27 - 35	35 - 42	42 - 55	55 - 69
Débit calorifique	: kW	17,4/24	23,8/29,5	29,2/38,3	37,9/46,1	45,5/60,4	59,5/75,6
Nombre d'éléments		2	2	3	3	4	5
Cote L	: mm	663	663	743	743	983	1063
Profondeur du foyer P	: mm	317	317	477	477	637	797
Sortie fumées Ø D	: mm	Ø 139	Ø 139	Ø 139	Ø 139	Ø 153	Ø 153
Départ/retour chauffage Ø C	: pouce	1"	1"	1"	1"	1 1/2"	1 1/2"
Départ/retour 2 ^{ème} circuit	: pouce	1"	1"	1"	1"	1"	1"
Robinet de vidange	: pouce	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"
Contenance en eau	: litres	43	43	57	57	71	85
Résistance du circuit d'eau (Δ t = 15 k)	: mbar	2,8	4,3	7,2	10	2	3,2
Pression maximale eau chauffage	: bar	4	4	4	4	4	4
Volume du circuit des fumées	: m ³	0,038	0,038	0,058	0,058	0,077	0,097
Résistance du circuit fumées	: mbar	0,07	0,16	0,11	0,22	0,24	0,25
Tirage nécessaire	: mbar	0,12	0,21	0,16	0,27	0,29	0,30
Température des fumées* (T _{amb} = 20 °C)	: °C	190	187	195	195	200	195
Débit des fumées *	: kg/h	36	44	57	70	90	115
Coefficient de consommation d'entretien* (Δ t = 50 k)	: % : W	1,08 260	0,88 260	0,76 290	0,63 290	0,58 350	0,37 380
Alimentation électrique	:	230 V - 50 Hz					
Poids emballé	: kg	206	206	252	252	318	364
Poids net	: kg	186	186	232	232	281	327

* A la valeur maximale de la plage de puissance utile.

2. Normes - Directives

" La COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non exécutés conformément à la présente notice et/ou par un professionnel qualifié ".

La chaudière est construite conformément aux directives européennes suivantes :

Directive	"Basse tension"	73 / 23 / CEE
Directive	"Compatibilité électromagnétique"	89 / 336 / CEE
Directive	"Appareils à gaz"	90 / 396 / CEE
Directive	"Rendement"	92 / 42 / CEE

La chaudière répond aux normes suivantes :

- EN 303.1 • Chaudière avec brûleur à air soufflé : Terminologie, spécifications générales, essais et marquages.
- EN 303.2 • Chaudière avec brûleur à air soufflé : Spécifications spéciales pour chaudière avec brûleur à fioul à pulvérisation.
- EN 304 • Règles d'essai pour les chaudières pour brûleur à fioul à pulvérisation.
- DIN 4791 • Raccordement des chaudières et des brûleurs.

La chaudière doit être équipée uniquement d'un brûleur fioul ou gaz selon les préconisations du constructeur. Le brûleur étant conforme aux normes suivantes :

- EN 267 • Brûleur à fioul à pulvérisation de type monobloc.
- EN 676 • Brûleur automatique à air soufflé pour combustibles gazeux.
- EN 226 • Dimensions de liaison entre brûleur et générateur de chaleur.

L'installation de chauffage doit être réalisée selon les textes réglementaires en vigueur.

En particulier :

- DTU 65 • Installation de chauffage central concernant le bâtiment.
- DTU 65.4 • Chaudière au gaz et aux hydrocarbures liquides.
- DTU 65.11 • Dispositif de sécurité des installations de chauffage central concernant les bâtiments.

Accord Intersyndical du 02 Juillet 1969.

3. Généralités

3.1 Description

Les chaudières de ce type sont prévues pour le chauffage des locaux. Pour la production d'eau chaude sanitaire, elles peuvent être associées à un préparateur placé à côté ou dessous.

Le corps de chaudière, en fonte, est constitué d'éléments assemblés au moyen de nipples.

Leurs surfaces d'échange ont été conçues spécialement pour obtenir des rendements performants.

Une porte frontale supportant le brûleur donne accès directement à l'ensemble des surfaces d'échange, facilitant ainsi les opérations d'entretien des carneaux de fumées et la chambre de combustion.

Le corps de chaudière est largement calorifugé par une isolation thermique doublée d'une jaquette en tôle laquée.

3.2 Fourniture standard

- Chaudières N° 22, 27, 35, 42 (1 colls + options)

Corps de chaudière assemblé, éprouvé, livré équipé de ses accessoires, avec sa jaquette calorifugée et son tableau de commande, entièrement monté, prêt aux raccordements.

- Chaudières N° 55, 70 (2 colls + options)

- Corps de chaudière assemblé et éprouvé, livré avec des optimiseurs en place dans les carneaux, une porte brûleur équipée et fixée sur le corps et un lot d'accessoires, à monter, placé dans le foyer, comprenant : gonds et paumelles de porte, collerette de fumées, brides, joints, répartiteur, manchettes, bouchons, robinet de vidange et coude, et sachet de visserie.
- Jaquette calorifugée comprenant également le tableau de commande, le calorifuge du corps de chaudière, et les notices de montage et d'utilisation.

3.3 Fourniture en option

- Brûleur fioul ou gaz selon préconisation du tarif.
- Préparateur d'eau chaude sanitaire (E.C.S.).
- Compteur horaire de marche brûleur.
- Les régulations proposées au tarif, à intégrer dans le tableau de commande de la chaudière.
- Modules hydrauliques.

4. Instructions de montage et d'installation

Aménagement de la chaufferie

Socle

La chaudière est prévue pour être directement installée sur le sol de la chaufferie. Un socle en béton n'est nécessaire que s'il y a lieu de corriger des dénivellations, ou d'isoler la base d'un sol humide ou inconsistant.

Dégagements

Les dimensions portées sur la figure sont des valeurs minima qui permettent un accès correct pour les opérations d'entretien périodiques.

Prévoir, entre chaudière et murs de la chaufferie, un espace suffisant pour assurer un branchement aussi direct que possible du départ de fumées et pour les raccordements aisément accessibles des circuits de chauffage et d'alimentation en combustibles liquides ou gazeux.

Dans le cas d'une porte située face à la chaudière, il est nécessaire de réserver un dégagement supplémentaire en fonction des dimensions de cette porte. Aucun dégagement n'est nécessaire en partie supérieure pour les opérations de ramonage.

Ventilation

Se conformer à la réglementation en vigueur, en ce qui concerne les ventilations haute et basse.

Raccordements hydrauliques

Le raccordement hydraulique de l'installation, chauffage et sanitaire, ne requiert pas de dispositions autres que celles des règles de l'art et des réglementations en vigueur : alimentation en eau, vase d'expansion, soupape de sécurité, robinet de vidange, purges

Alimentation en combustible

Se conformer aux règles et prescriptions en vigueur, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité.

Alimentation électrique

Se conformer aux prescriptions réglementaires, notamment en ce qui concerne la prise de terre et son raccordement à la chaudière. Un interrupteur général extérieur à la chaudière est exigé réglementairement

Cheminée

Le rendement de cette chaudière conduit à des températures de fumées relativement basses. Un soin particulier doit être apporté à la cheminée qui doit être étanche et calorifugée.

En effet, un manque d'étanchéité et une mauvaise isolation de la cheminée abaisseront la température de fumées, provoquant le phénomène de bistre.

Une des dispositions à prendre est de tuber les conduits. La qualité du tubage doit être compatible avec le fioul.

Nota : On peut remonter les températures des fumées en enlevant les optimiseurs ou en augmentant la puissance du brûleur.

Il est recommandé de :

- Conserver la même section que la buse de sortie de la chaudière,
- Éviter les changements brutaux de direction ,
- Réduire le nombre des coudes,
- Monter les manchettes de raccordement avec une pente ascendante dans le sens de la circulation (particulièrement à l'emboîtement dans la cheminée),
- Prévoir un pot de purge aussi près que possible de la chaudière.

Raccordement avec préparateur E.C.S.

Les prescriptions d'installation sont identiques à celles requises par d'autres modes de production d'eau chaude sanitaire, sachant que les qualités locales de l'eau sont à considérer.

• Circuit sanitaire :

Il est obligatoire de placer un groupe de sécurité taré à 7 bar sur l'arrivée d'eau froide.

Nous préconisons un groupe de sécurité à membrane Au-dessus de 30 °F de dureté, nous conseillons l'emploi d'appareil anti-tartre.

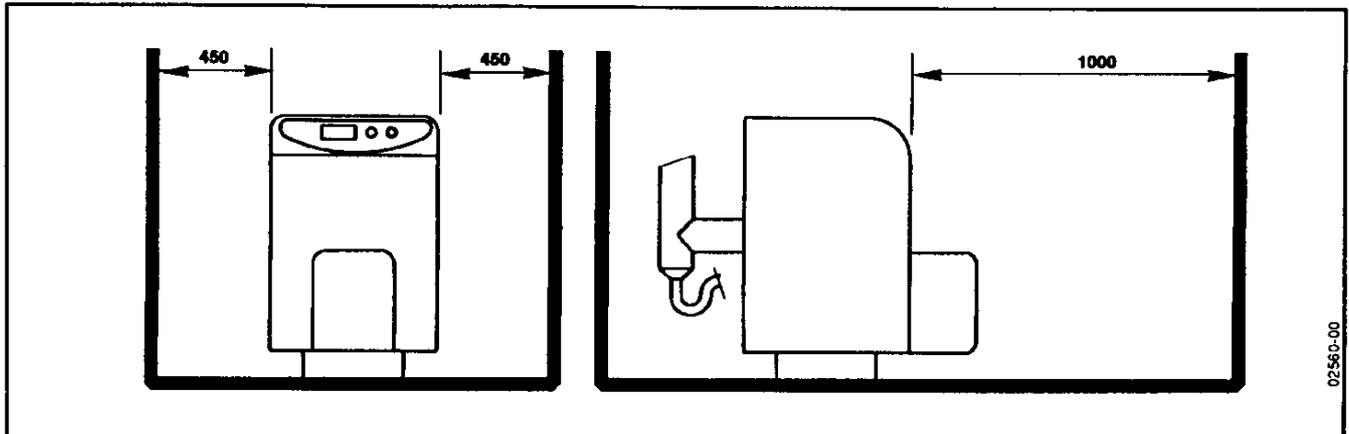
S'assurer qu'il n'y a pas de communication entre le circuit chauffage et les circuits de distribution d'eau sanitaire.

Pour une pression d'eau de ville supérieure à 7 bar, la canalisation d'amenée d'eau doit comporter un détendeur efficace.

• Circuit chauffage :

La canalisation de remplissage en eau potable du circuit chauffage doit comporter un dispositif de disconnection du type CB, conformément aux articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

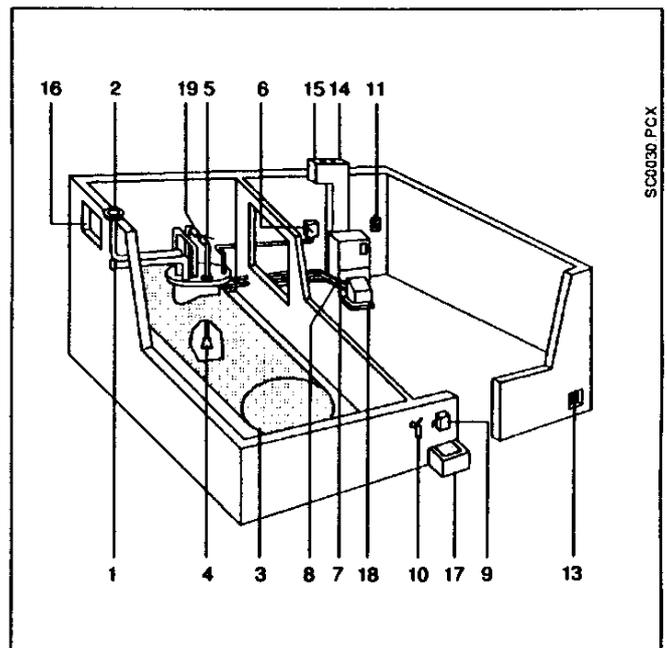
AMENAGEMENT DE LA CHAUFFERIE



02560-00

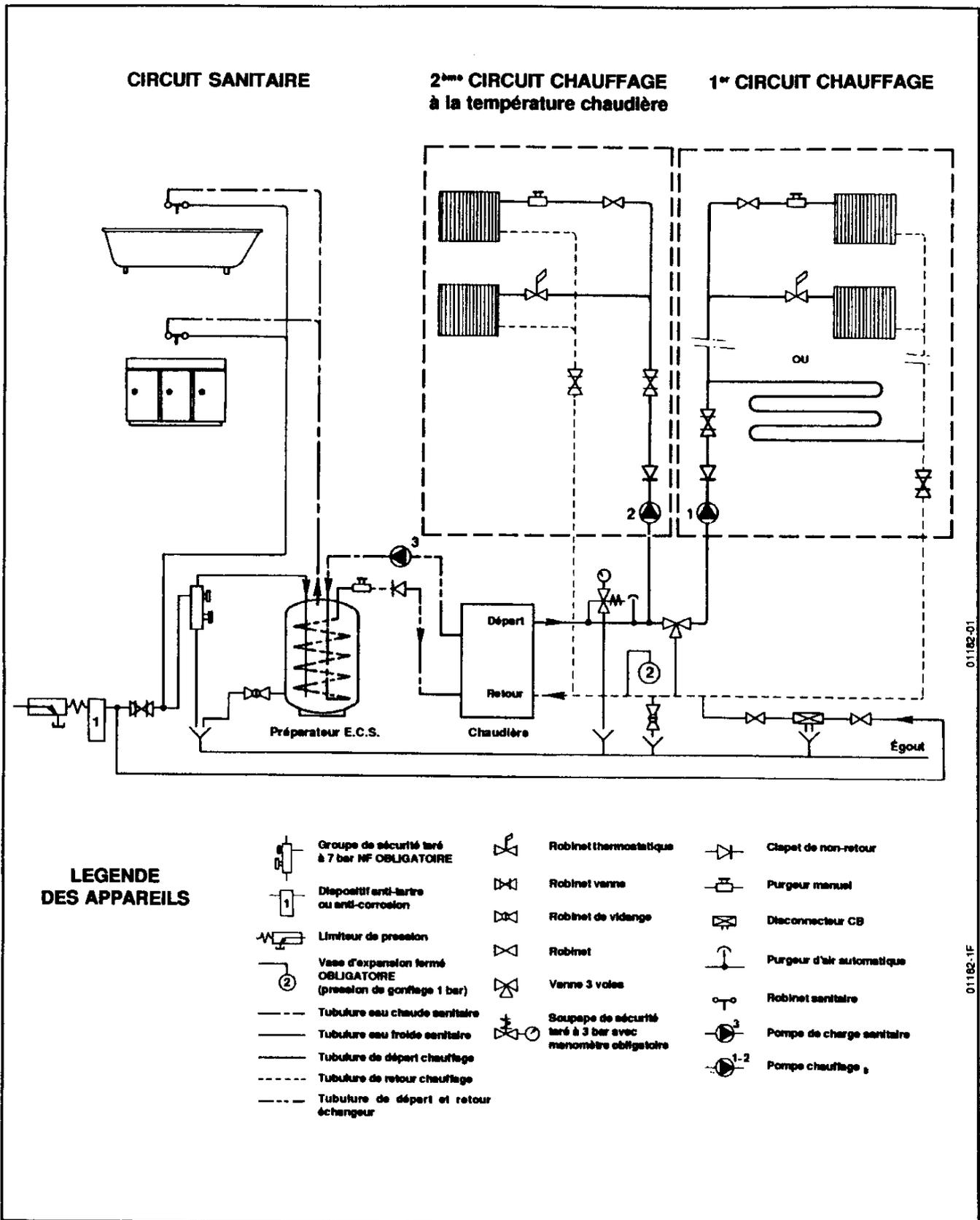
CHAUFFERIE TYPE (flou)

- 1 Raccord symétrique de remplissage.
- 2 Event.
- 3 Cuve de fioul.
- 4 Clapet-crépine d'aspiration.
- 5 Vanne de police.
- 6 Jauge de fioul
- 7 Vanne d'arrêt.
- 8 Clapet anti-retour.
- 9 Interrupteur général.
- 10 Extincteur.
- 11 Carton de conduite et d'entretien.
- 13 Ventilation basse.
- 14 Cheminée.
- 15 Ventilation haute.
- 16 Gaine pompier stockage.
- 17 Bac de sable.
- 18 Bac de rétention.
- 19 Vanne anti-siphon (si cuve en charge ou à niveau)



SC2030 FCX

SCHEMA HYDRAULIQUE AVEC PRODUCTION E.C.S, VANNE 3 VOIES ET 2 CIRCUITS CHAUFFAGE



5. Montage

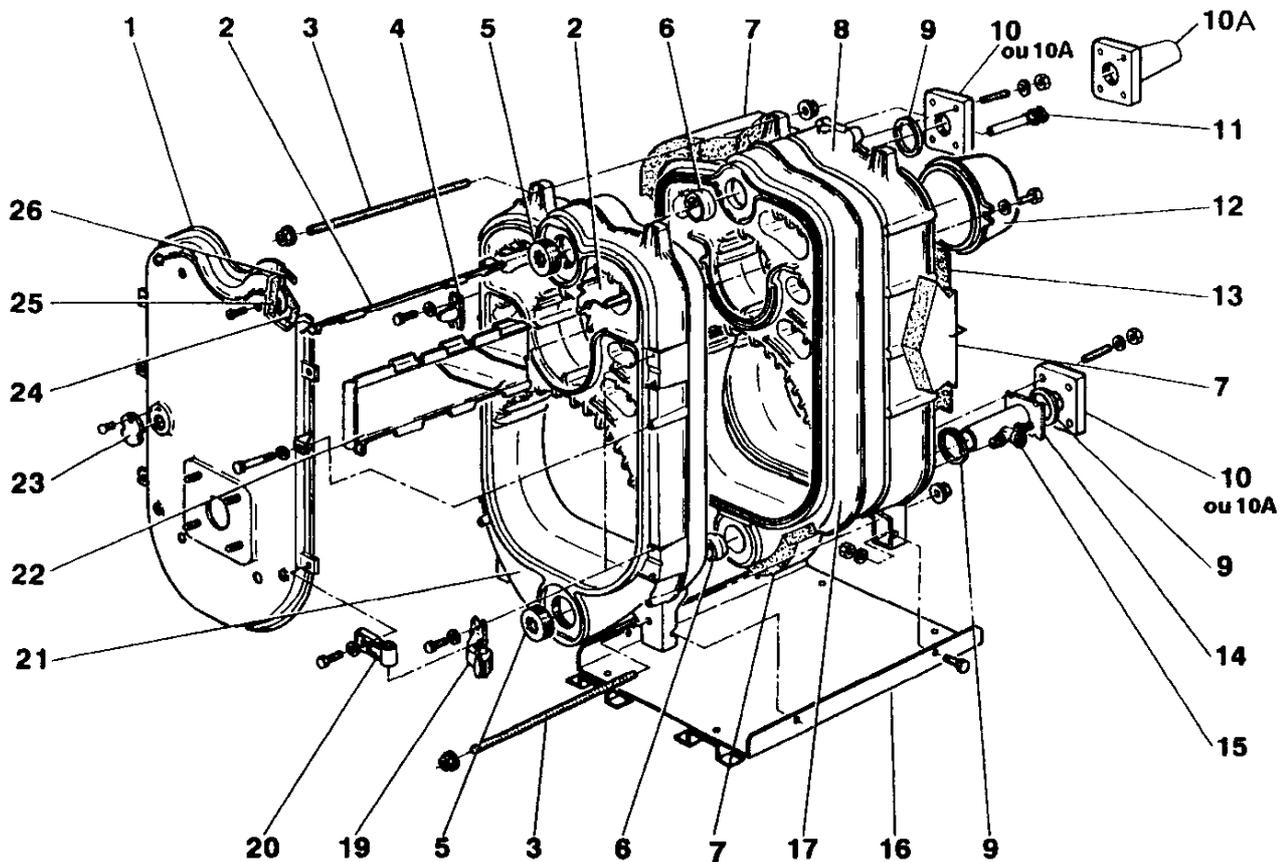
5 - 1 Schéma opérationnel de montage

Nous indiquons, ci-dessous, le mode opérationnel de montage des corps livrés nus à équiper, sachant que l'installation des corps équipés se limite aux opérations suivantes :

- Préparation, déballage, mise en place,
- Raccordements (hydraulique, électrique, cheminée),
- Montage des options.

Désignation	Opérations
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les raccordements d'eau, cheminée, alimentation en combustible. Un espace libre est recommandé de chaque côté de la chaudière pour faciliter les opérations de raccordement.
Déballage	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au déballage de la chaudière : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les modèles livrés montés, le corps est fixé sur un socle qui protège l'isolation inférieure, facilite les manipulations et permet la mise à niveau de la chaudière. Il ne doit pas être désolidarisé du corps de chaudière. - Pour les modèles 55 et 70 : Les accessoires devant équiper le corps de chaudière se trouvent à l'intérieur du foyer. Ouvrir la porte-brûleur pour y accéder en prenant soin de ne pas détériorer l'isolation interne de la porte.
Mise en place	<ul style="list-style-type: none"> • Placer la chaudière en regard de ses points de raccordement en respectant les indications du plan d'implantation en chaufferie. Introduire un tube dans le carneau central pour opérer le déplacement du corps. Assurer la stabilité de la chaudière en réglant les pieds.
Raccordement eau	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les modèles 55 et 70 : <ul style="list-style-type: none"> - Monter 1 contre-bride en intercalant 1 joint sur l'orifice de départ (4 goujons Ø M12 + rondelles + écrous), - Monter 1 contre-bride en intercalant le répartiteur entre 2 joints sur l'orifice de retour (4 goujons + rondelles + écrous), - Monter étanche les 2 manchettes filetées Ø 1" éventuellement avec leur bouchon sur les orifices taraudés du 2^{ème} circuit situés sur l'élément arrière, - Monter étanche le robinet de vidange (avec son coude) à l'avant ou à l'arrière de la chaudière, • Sur les autres modèles, le robinet de vidange monté à l'avant peut être installé, si nécessaire, sur l'élément arrière, • Raccorder le circuit de chauffage.
Épreuve hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les étanchéités des circuits, • Procéder à l'épreuve hydraulique, Pression d'épreuve = 1,3 x pression de service.
Raccordement cheminée	<ul style="list-style-type: none"> • Monter étanche la collerette de fumées (2 vis HM 8 x 20 + rondelles) Raccorder sans rétrécissement du conduit : <ul style="list-style-type: none"> - en Ø 139 sur modèles 22, 27, 35 et 42, - en Ø 153 sur modèles 55 et 70.
Optimiseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les modèles, vérifier la position des optimiseurs placés dans les carnaux : <ul style="list-style-type: none"> - modèles 22 et 35 : sans optimiseurs, - modèles 27 et 42 : 1 optimiseur central et 2 optimiseurs dans les carnaux latéraux supérieurs, - modèle 55 : 1 optimiseur central, - modèle 70 : 1 optimiseur central et 2 optimiseurs dans les carnaux latéraux inférieurs.
Ouverture de la porte brûleur	<ul style="list-style-type: none"> • Les gonds de porte montés à droite peuvent être placés à gauche afin de changer le sens d'ouverture de la porte brûleur. Pour les modèles 55 et 70, monter l'ensemble gonds - paumelles en fonction du sens d'ouverture souhaité et fixer le guide-butée sur la chaudière, toujours à l'opposé du gond supérieur (vis HM 10 x 30 + rondelles), • Placer la porte sur ses gonds et assurer sa fermeture par 2 vis HM 10 x 85 + rondelles.

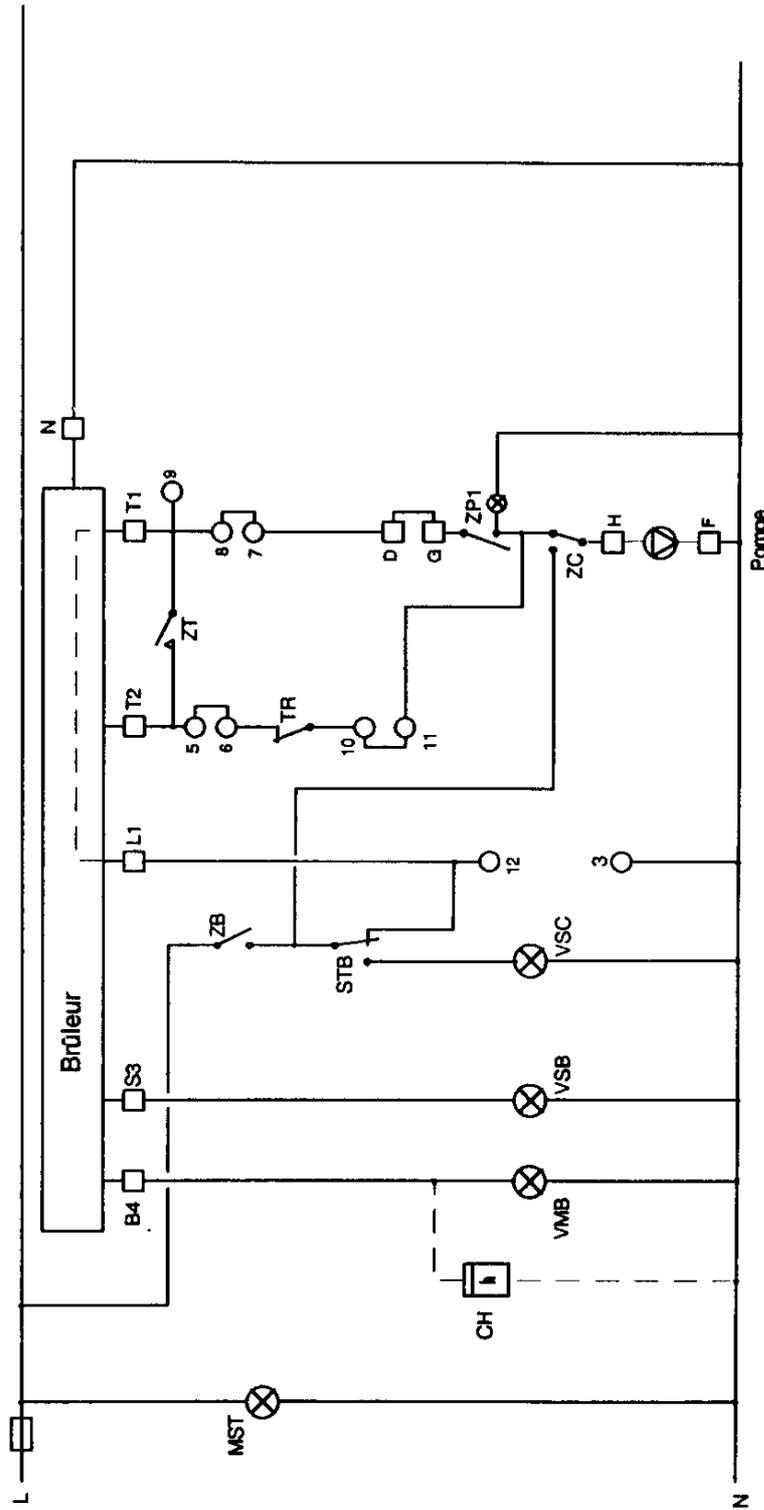
ECLATE DU CORPS DE CHAUDIERE



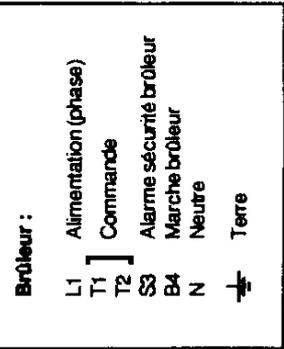
- | | |
|---|--|
| 1 - Porte brûleur | 13 - Calorifuge arrière |
| 2 - Optimiseur latéral (selon modèle) | 14 - Répartiteur (modèles 55 et 70) |
| 3 - Tringle d'assemblage | 15 - Robinet de vidange |
| 4 - Guide butée de porte | 16 - Socle (sauf modèles 55 et 70) |
| 5 - Bouchon plein | 17 - Élément intermédiaire |
| 6 - Nipple | 19 - Gond de porte |
| 7 - Calorifuge latéral | 20 - Paumelle de porte |
| 8 - Élément arrière | 21 - Élément avant |
| 9 - Joint | 22 - Optimiseur central (selon modèle) |
| 10 - Contre-bride | 23 - Volet oeilleton de foyer |
| 10A - Manchette taraudée } (selon modèle) | 24-25 - Protection de porte (isolant) |
| 11 - Doigt de gant | 26 - Tresse d'étanchéité de porte |
| 12 - Colletette de fumées | |

Schéma et repérage valables pour les pièces détachées

SCHEMA DE PRINCIPE



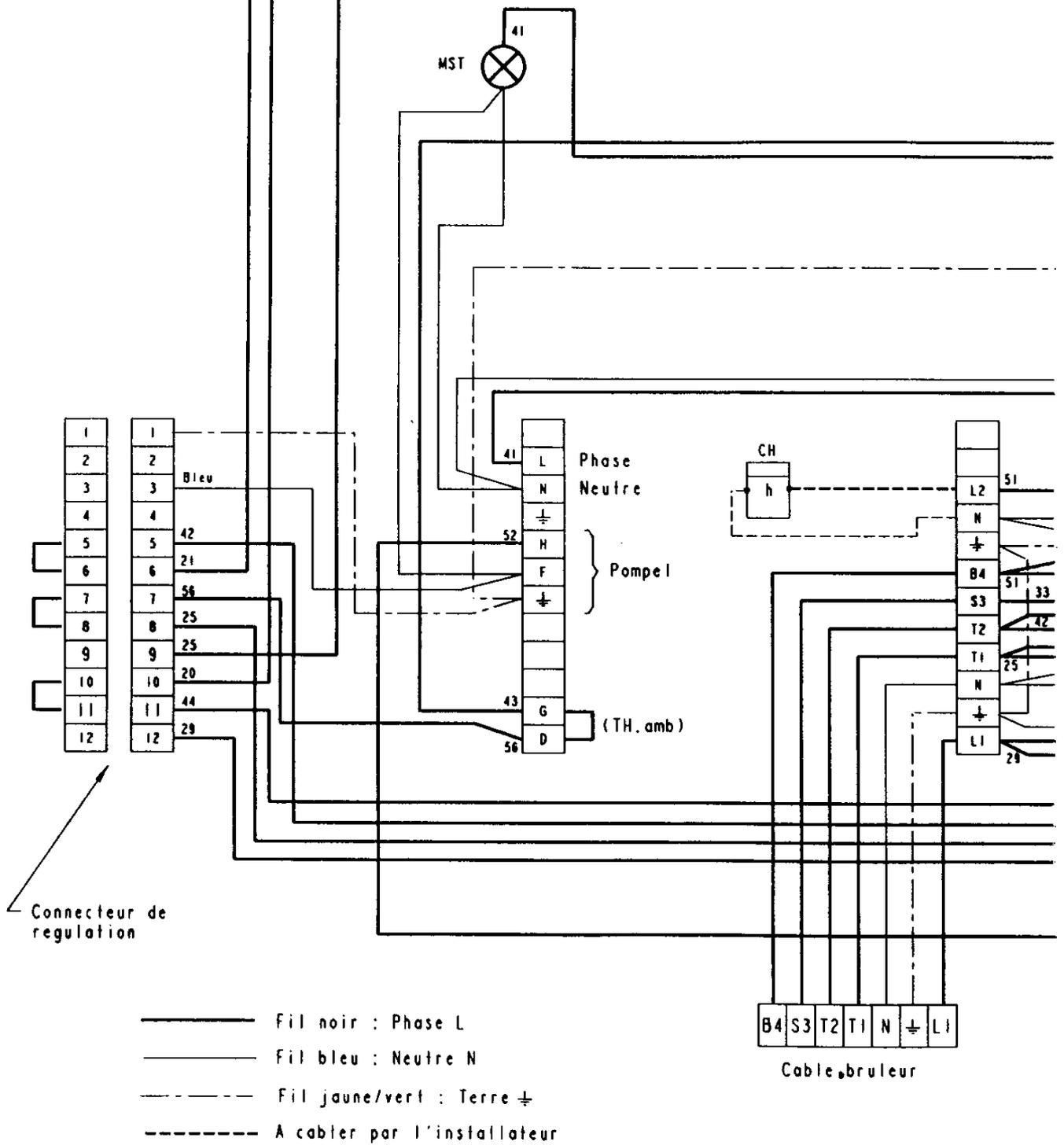
N0257302

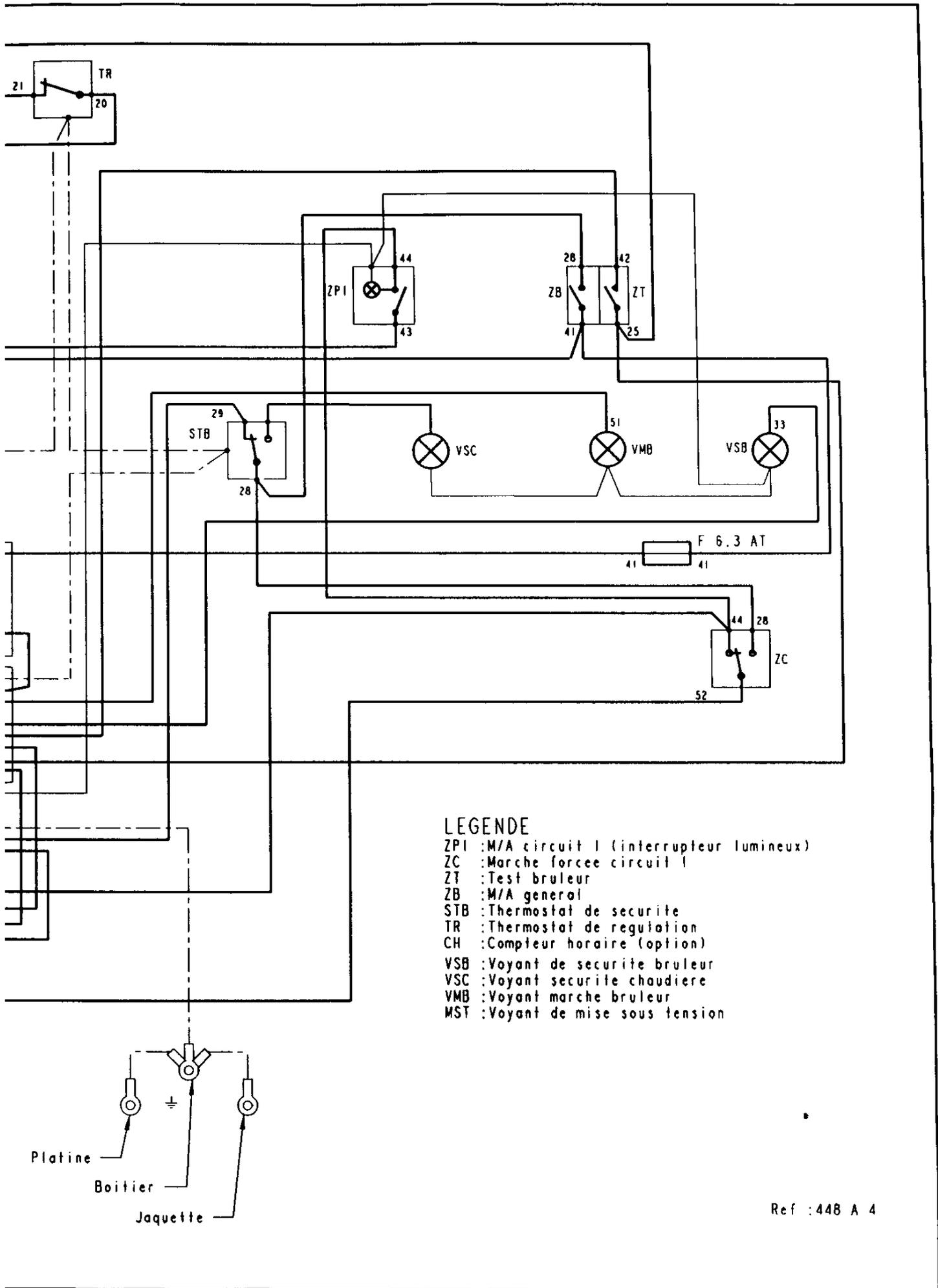


- ZP1 M/A circuit 1 (interrupteur lumineux)
- ZC Marche forcée pompe circuit 1
- ZT Test brûleur
- ZB M/A général
- STB Thermostat de sécurité
- TR Thermostat de régulation
- CH Compteur horaire (option)
- VSB Voyant sécurité brûleur
- VSC Voyant sécurité chaudière
- VMB Voyant marche brûleur
- MST Voyant de mise sous tension



SCHEMA DE CABLAGE





LEGENDE

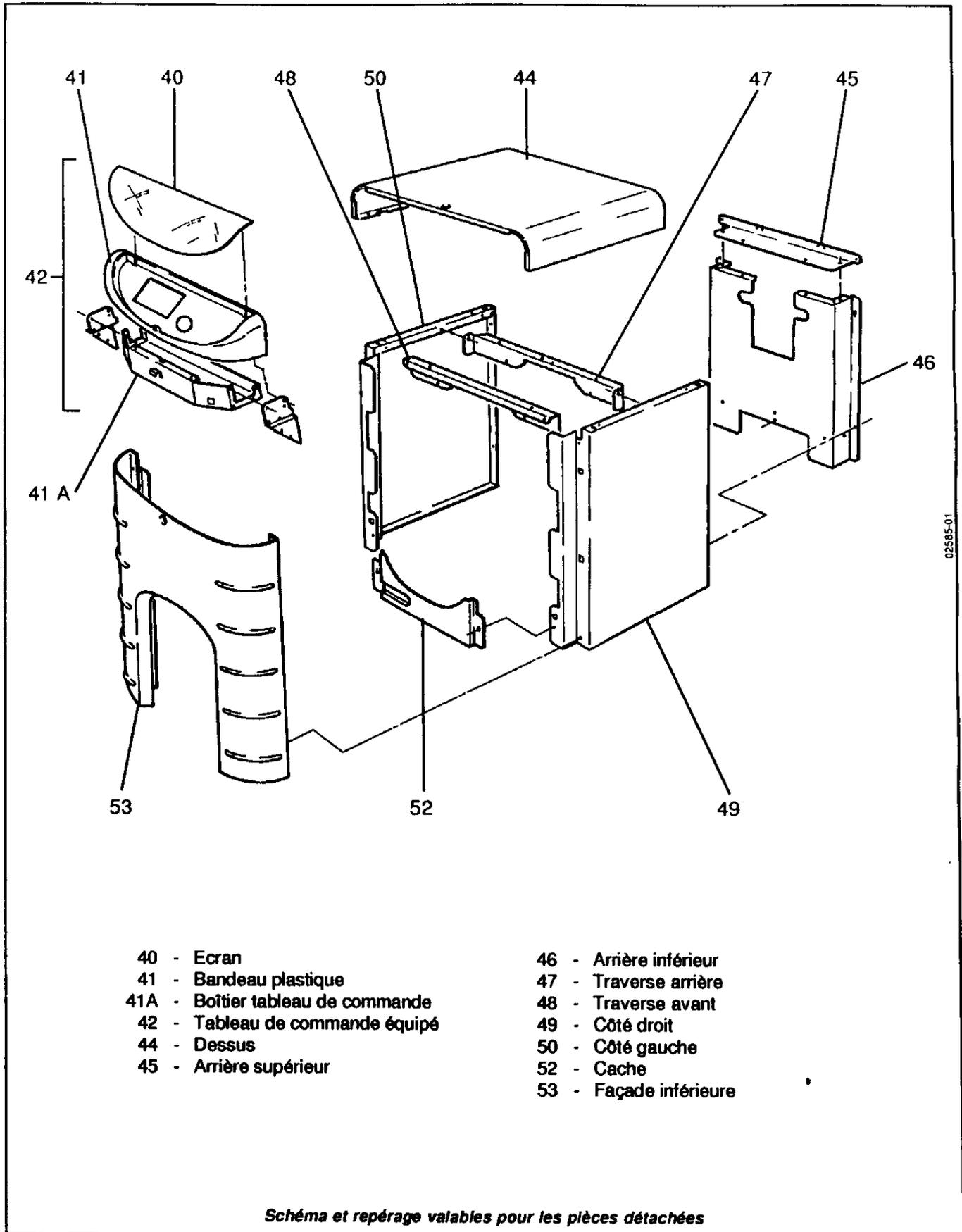
- ZPI : M/A circuit I (interrupteur lumineux)
- ZC : Marche forcee circuit I
- ZT : Test bruleur
- ZB : M/A general
- STB : Thermostat de securite
- TR : Thermostat de regulation
- CH : Compteur horaire (option)
- VSB : Voyant de securite bruleur
- VSC : Voyant securite chaudiere
- VMB : Voyant marche bruleur
- MST : Voyant de mise sous tension

Ref : 448 A 4

Désignation	Opérations
Montage jaquette	<ul style="list-style-type: none"> • Visser l'entretoise sur le bossage taraudé Ø 8 placé au centre de la face arrière du corps de chaudière. • Pour le modèle 55 raccourcir le calorifuge en suivant les prédécoupes. • Placer le calorifuge sous le corps de la chaudière, rabattre les extrémités sur le dessus et le fixer par deux épingles. • Monter les traverses avant et arrière sur les extrémités des tringles d'assemblage supérieures (4 écrous HM 10). • Placer ensuite le panneau de calorifuge arrière, et l'accrocher avec les épingles.
	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer les panneaux de côté en haut sur les traverses (4 vis HE M5 x 10) et en bas sur l'élément avant (2 vis HM 8 x 10 + rondelles). • Accrocher le cache sous la porte brûleur.. • Présenter l'arrière inférieur avec son calorifuge contre le calorifuge arrière et le fixer sur les plis des côtés (4 vis HE M5 x 10) et sur l'entretoise (1 vis HE M5 x 10). Bloquer l'ensemble. • Placer l'arrière supérieur sur l'arrière inférieur, le fixer sur celui-ci et sur les côtés (6 vis HE M5 x 10). • Placer le calorifuge supérieur sur le calorifuge du corps (petites encoches vers l'avant) et le border sur les côtés.

02601-00

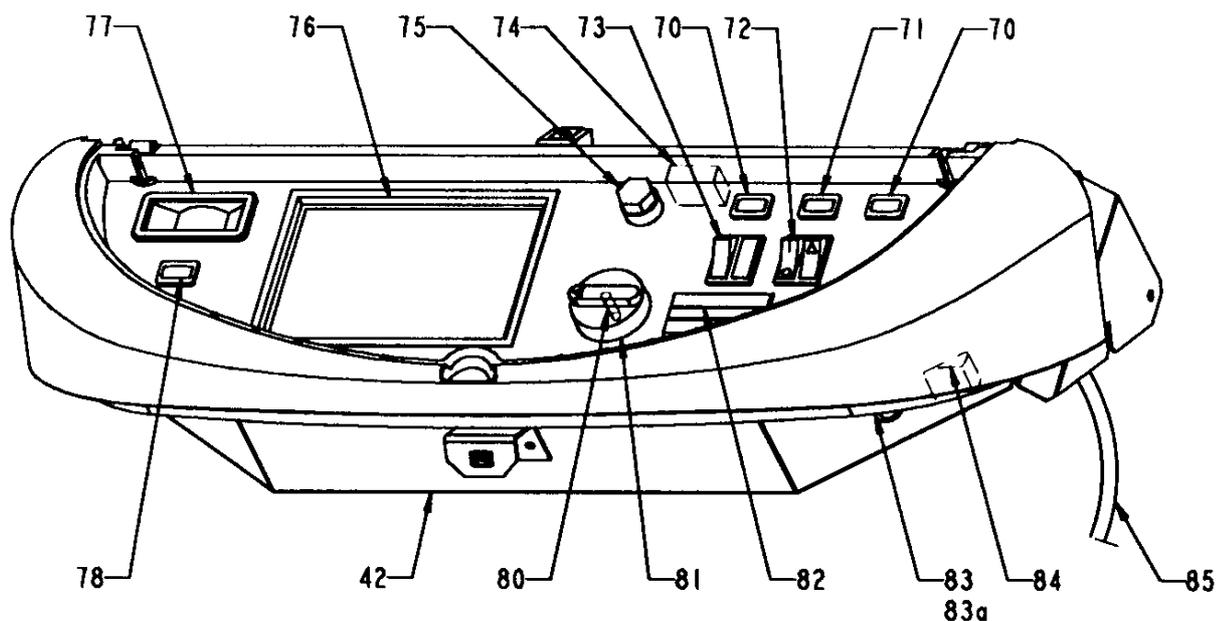
ECLATE DE LA JAQUETTE



02585-01

ECLATE DU TABLEAU DE COMMANDE

NC320900

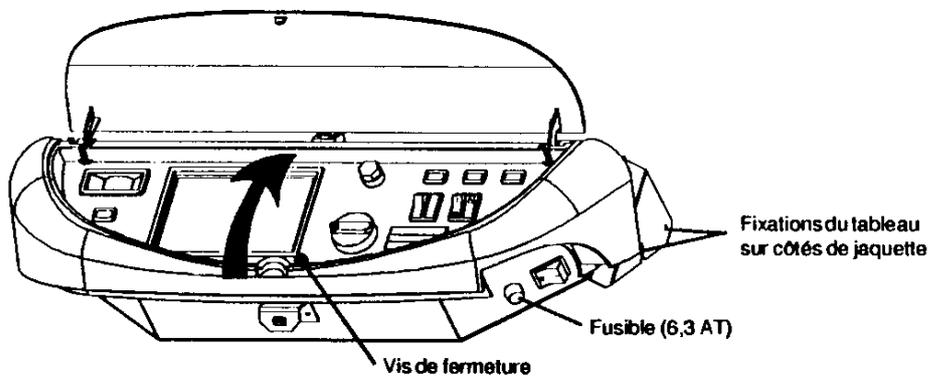
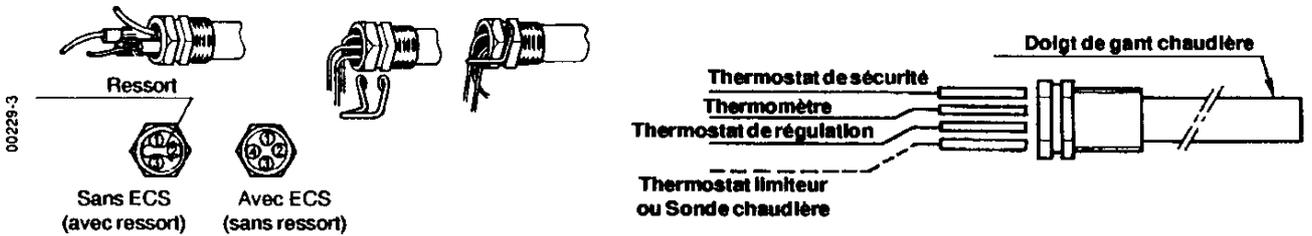


- | | |
|------------------------------------|--|
| 42 - Tableau de commande équipé | 78 - Voyant rectangulaire orange |
| 70 - Voyant rectangulaire rouge | 80 - Thermostat de régulation |
| 71 - Voyant rectangulaire vert | 81 - Manette thermostat |
| 72 - Interrupteur double test | 82 - Compteur horaire (option)
Cache compteur |
| 73 - Interrupteur avec voyant vert | 83 - Porte fusible |
| 74 - Connecteur de régulation | 83A - Fusible 6,3 A 5 x 20 |
| 75 - Thermostat de sécurité | 84 - Inverseur bipolaire momentané |
| 76 - Platine d'obturation | 85 - Câble brûleur avec connecteur 7 plots |
| 77 - Thermomètre rectangulaire | |

Schéma et repérage valables pour les pièces détachées

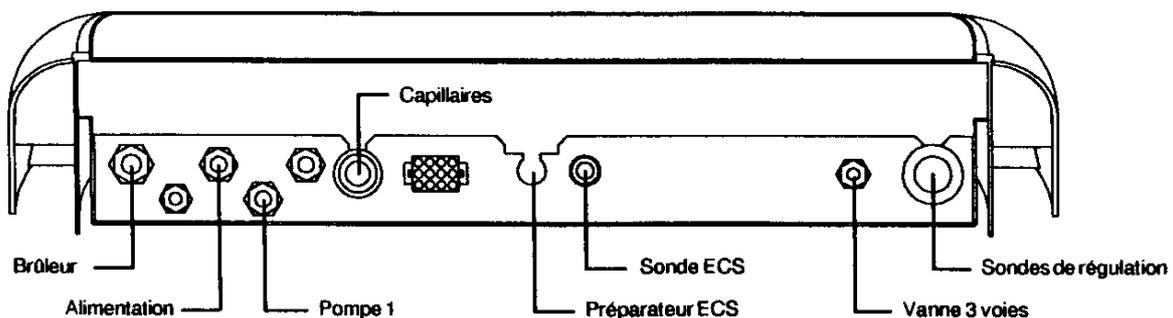
Désignation	Opérations
Tableau de commande	<ul style="list-style-type: none"> • Sortir le tableau de commande de son emballage. <ul style="list-style-type: none"> - le fixer sur les côtés à l'aide de 4 vis HE M5 x 10. - Régler. - bloquer. • Dérouler suffisamment les capillaires, sans les plier pour atteindre le doigt de gant de la chaudière. Rassembler les bulbes ainsi que le ressort et introduire le tout dans le doigt de gant. Fixer à l'aide du clip fourni

Equipement du doigt de gant



Avant toute intervention dans le tableau de commande s'assurer de la mise hors tension de la chaudière en ouvrant l'interrupteur général réglementaire de la chaufferie.

Désignation	Opérations
<p>Raccordements électriques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À réaliser directement sur les borniers en suivant les schémas joints. Pour accéder aux borniers de raccordement, il faut basculer la façade du tableau vers l'arrière après avoir ôté la vis de fermeture. Le branchement comprend : <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation 230 V - 50 Hz monophasé. Prévoir un câble 3 fils (phase, neutre et terre) section conducteur 0,75mm², avec isolation adaptée à l'installation. La ligne doit pouvoir supporter une intensité de 6,3 A sous 230 V. L'interrupteur général placé sur le tableau de commande ne dispense pas de l'interrupteur général mural exigé réglementairement. • Le câble brûleur, fourni raccordé, doit être passer entre le calorifuge du corps et le côté de jaquette en direction du brûleur sans toucher aucune partie en fonte. • La pompe de chauffage. Prévoir un câble identique à celui de l'alimentation. • Eventuellement après retrait du pontet (D-G), le branchement d'un contact pour thermostat d'ambiance agissant sur le brûleur. Les câbles doivent passer dans les presse-étoupes placés à l'arrière du tableau (voir croquis) et être fixés sur le serre-câble arrière situé en vis à vis. • Avec une régulation : Les câbles des sondes seront introduits dans le passe-fil situé à l'opposé du câble brûleur, reposer sur le calorifuge de chaudière et sortir par l'arrière en les fixant sur le serre-câble situé en vis à vis. Les câbles de la vanne 3 voies et du préparateur d'ECS seront introduits dans leur passe-fil respectif et fixés sur le serre-câble côté alimentation. • Lorsque les raccordements électriques sont terminés : <ul style="list-style-type: none"> - Refermer la façade du tableau de commande en replaçant la vis de fermeture.



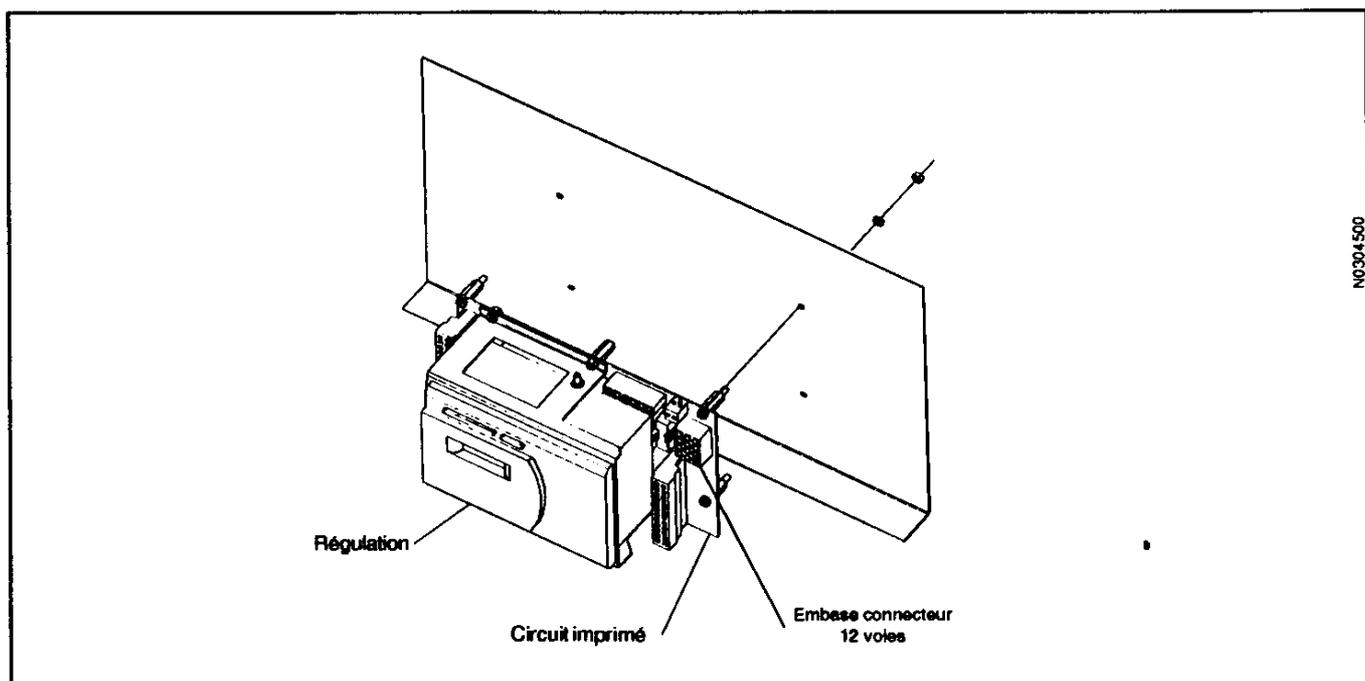
<p>Brûleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le raccordement électrique se fait par l'intermédiaire d'un connecteur embrochable normalisé.
<p>Finition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poser le dessus de jaquette sur les côtés et le fixer avec une vis TF M5 x 15. • Engager la façade inférieure sur les vis-axes et encliqueter. Puis la fixer avec une vis TF M5 x 15.

Avant toute intervention dans le tableau de commande s'assurer de la mise hors tension de la chaudière en ouvrant l'interrupteur général réglementaire de la chaufferie.

MONTAGE DE LA REGULATION SUR LA CHAUDIERE

- BRANCHEMENT DU CIRCUIT IMPRIME

- Ouvrir le tableau de commande en basculant sa façade.
 - Retirer de la façade du tableau le cache d'obturation de l'emplacement de la régulation.
 - Visser les colonnettes du circuit imprimé sur l'arrière du tableau de commande. (Les régulations sont livrées montées sur un circuit imprimé).
 - Débrancher le connecteur 12 plots de son embase et le brancher sur l'embase du circuit imprimé de la régulation.
 - Raccorder le fil de masse du circuit imprimé à une borne de masse de la chaudière.
 - Se reporter à la notice de la régulation pour l'installation et le raccordement des sondes et éventuellement de la vanne 3 voies.
- Montage des sondes :
 - Sonde de chaudière : elle se monte sur le doigt de gant situé sur l'arrière de la chaudière. Procéder comme suit (voir schéma page 14) :
 - retirer le clip,
 - enlever le ressort placé entre les bulbes,
 - introduire la sonde de chaudière en s'assurant que les 4 bulbes sont bien en place dans le doigt de gant.
 - Les câbles de sondes seront introduits dans le passe-fil situé à l'opposé du câble brûleur et sortis par l'arrière de la chaudière. Les fixer dans le serre-câble de la tôle arrière (gauche).
 - Si nécessaire les câbles de la vanne 3 voies et du préparateur ECS seront introduits dans les passe-fils et fixés sur le serre-câble côté alimentation (droite).
 - Refermer le tableau de commande.



6. Mise en service - Fonctionnement

6 - 1 Remplissage

Circuit chauffage

- Qualité de l'eau pour le circuit chauffage

Éviter l'emploi d'eau calcaire qui peut entartrer la chaudière. La note technique de l'accord intersyndical du 2 juillet 1969 précise, entre autre, que si le TH ou titre hydrotimétrique est supérieur à 25° français, le remplissage de la chaudière doit être prévu avec de l'eau adoucie.

- Remplissage du circuit chauffage et de la chaudière

Purger tous les points hauts du circuit chauffage et refermer successivement les différentes vis de purge dès que l'eau a atteint leur niveau.

Le capuchon du purgeur automatique normalement monté sur le départ de la chaudière, doit rester desserré de façon à assurer une purge permanente pendant le remplissage.

Si la chaudière est équipée d'un préparateur E.C.S.:

- ouvrir le robinet d'arrivée d'eau sanitaire au préparateur et purger la canalisation en ouvrant un robinet de puisage.
- contrôler le fonctionnement de la pompe de charge sanitaire.
- effectuer une montée en température du préparateur. Si la pompe ne tourne pas :
 - couper l'alimentation électrique,
 - dévisser le bouchon central et le tirer vers soi (environ 5 mm),
 - tourner le bouchon de quelques tours à droite et à gauche,
 - et le revisser à fond avant de remettre en marche.

6 - 3 Fonctionnement

Le thermostat de chaudière permet d'ajuster la température de la chaudière entre 30 et 90 °C. Cette température doit être adaptée aux conditions climatiques pour satisfaire le besoin en chauffage de votre logement. (Mettre le thermostat de chaudière au 3/4 l'hiver et à la moitié en demi-saison).

6 - 4 Mise au repos

- Sans régulation, utiliser l'interrupteur ETE / HIVER ou l'interrupteur général pour arrêter le chauffage.
- Avec régulation, se reporter à sa notice.

Attention : L'arrêt de la chaudière par l'interrupteur général du tableau de commande laisse la chaudière sous tension mais coupe l'alimentation électrique de la régulation, ainsi que le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

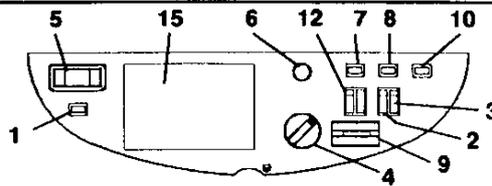
6 - 2 Vérifications préalables

Lors de la première mise en service de la saison ou après un arrêt prolongé :

- s'assurer que le plein d'eau a été effectué et vérifier l'étanchéité générale. Remettre éventuellement de l'eau et purger tous les points hauts, jusqu'à obtenir un léger écoulement d'eau.
- vérifier le dégagement du conduit de fumées, le positionnement des optimiseurs de carneaux et la FERMETURE HERMÉTIQUE DE LA PORTE BRÛLEUR.
- vérifier le bon fonctionnement du régulateur de tirage s'il existe.
- s'assurer du verrouillage du brûleur.
- s'assurer que la cuve contient assez de fioul pour noyer la crépine et que les vannes d'alimentation et de retour du combustible sont ouvertes. Remplir de fioul la canalisation d'aspiration du brûleur.

Attention : Afin de ne pas détériorer la pompe du brûleur, éviter de faire fonctionner le brûleur trop longtemps sans fioul.

6 - 5 Tableau de commande



N0254600

1	Voyant de mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> Allumé lorsque la chaudière est sous tension. Eteint lorsque la chaudière n'est plus sous tension ou lorsque le fusible de sécurité est coupé.
2	Interrupteur général	<ul style="list-style-type: none"> Sur O : Arrêt complet de la chaudière (brûleur, pompe, régulation) Sur I : Marche de la chaudière selon la demande
3	Bouton test	<ul style="list-style-type: none"> Sur Δ : Contrôle du fonctionnement du brûleur puis du thermostat de sécurité lorsque le thermostat de régulation n'est plus en demande.
4	Thermostat de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Régule la température de l'eau de la chaudière. L'augmentation de la température suit la croissance de l'index.
5	Thermomètre de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Indique la température de l'eau de départ de la chaudière.
6	Thermostat de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Coupe le fonctionnement de la chaudière si la température dépasse la limite autorisée. Il faut toujours rechercher les causes de la mise en sécurité avant de réarmer. Le réarmement est manuel. Il s'effectue en dévissant le capuchon puis en appuyant sur le bouton.
7	Voyant de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> Signale la coupure de la chaudière par le thermostat de sécurité.
8	Voyant de marche brûleur	<ul style="list-style-type: none"> Allumé lorsque le brûleur est en fonction de marche.
9	Compteur horaire (option)	<ul style="list-style-type: none"> Totalise le temps de marche du brûleur.
10	Voyant de sécurité brûleur	<ul style="list-style-type: none"> Allumé en cas d'arrêt anormal du brûleur.
12	Interrupteur ETE / HIVER avec voyant	<ul style="list-style-type: none"> Autorise le chauffage du circuit principal. Le voyant indique le fonctionnement de la pompe.
15	Ouverture de montage	<ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé pour la régulation intégrée, (se reporter à la notice particulière).

Remarque : Le démontage de la façade, permet d'accéder au fusible de sécurité pour son remplacement éventuel (6,3 AT). A côté chaudière (normal, sécurité...). L'action sur cet interrupteur est réservée à votre installateur.

7. Maintenance

Avant toute intervention, couper le courant électrique sur l'interrupteur général mural et fermer l'alimentation en combustible au robinet de barrage.

L'installation doit être soumise à une vérification et à l'entretien général au moins une fois l'an. La maintenance de la chaudière doit être effectuée par un technicien qualifié.

7 - 1 Vérifications générales

- Vérifier le circuit d'alimentation en combustible de la chaudière lors du fonctionnement,
- Vérifier : l'aspect de la flamme.

7 - 2 Surveillance périodique

- Vérifier la pression au manomètre, pression minimum 0,8 bar à froid.
 - S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente, il y a peut être une fuite à rechercher.
- Attention :** Un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

7 - 3 Nettoyage du corps de chauffe

Il est recommandé de profiter d'un temps très doux pour éteindre la chaudière pendant quelques heures afin de procéder au ramonage. Déboucher le connecteur du brûleur

Ramonage de la chaudière :

- Ouvrir la porte de la chaudière,
- S'il y a lieu déposer les optimiseurs.
- Nettoyer les parois de tous les carneaux, à l'aide de la brosse fournie.
- Nettoyer les parois de la chambre de combustion et évacuer les suies et dépôts solides éventuels.

Nota : avec une brosse en nylon, le ramonage doit se faire à froid.

Le ramonage terminé, replacer correctement les optimiseurs dans les carneaux et FERMER HERMÉTIQUEMENT LA PORTE BRÛLEUR.

Ramonage de la cheminée :

- La réglementation impose 1 ramonage annuel.

Après ces opérations :

Bien s'assurer de la bonne qualité des étanchéités avant de remettre l'installation en service.

7 - 4 Nettoyage du brûleur

- Comme tout ensemble mécanique, le brûleur doit faire l'objet d'un entretien régulier dans le but d'éviter les incidents et de maintenir une efficacité élevée pour un prix d'exploitation moindre.
- Avant toute intervention s'assurer de sa mise hors tension et débriquer le connecteur normalisé.
- Procéder au nettoyage en suivant les instructions de la notice du constructeur du brûleur.

7 - 5 Nettoyage de l'habillage

N'utiliser aucun produit abrasif, nettoyer avec un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse.

7 - 6 Protection contre le gel

Si vous ne laissez pas fonctionner votre chaudière et le préparateur d'eau chaude sanitaire au ralenti en hiver, une protection efficace contre le gel peut être obtenue en introduisant une certaine quantité d'antigel dans le circuit chauffage.

Les antigels pour circuit de chauffage central sont de qualité spéciale. L'installateur vous donnera toutes précisions utiles à ce sujet.

Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits chauffage et eau d'alimentation (cf. circulaire du 26 avril 1982 du Ministère de la santé).

7 - 7 Opération de vidange

En cas de nécessité l'opération de vidange doit être conduite comme suit :

- Coupure de l'alimentation électrique par l'interrupteur général de l'installation.
- fermeture de l'alimentation en combustible.
- raccordement d'un tuyau souple sur l'embout du robinet de vidange, évacuation vers l'égout.
- ouverture lente du robinet de vidange, et après décompression, ouverture progressive des purgeurs de tous les points hauts de l'installation.
- à la fin de l'opération, fermeture de tous les robinets du circuit hydraulique.

8. Incidents de fonctionnement

Aucun voyant n'est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que l'interrupteur général de la chaufferie est sur "Marche",• Vérifier s'il y a du courant sur la ligne.
Le voyant brûleur rouge est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer sur le bouton de réarmement du brûleur pour remettre en marche le brûleur. <p>Attention: ce bouton n'agit que plusieurs secondes après l'arrêt du brûleur.</p> <ul style="list-style-type: none">• Vérifier qu'il y a suffisamment de fioul dans la citerne.• Vérifier que les vannes d'alimentation de fioul sont ouvertes.
Le voyant de sécurité chaudière (rouge) est allumé	<ul style="list-style-type: none">• Il indique que le thermostat de sécurité de la chaudière a déclenché. Pour le réenclencher, dévisser le capuchon et appuyer sur le bouton.• Vérifier que les pompes de chauffage sont en marche.• Vérifier la purge du circuit d'eau chaudière.
Le brûleur ne démarre pas	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que l'interrupteur Marche / Arrêt de la chaudière est sur "Marche".• Vérifier que le connecteur brûleur est raccordé.

Si un incident non signalé ci-dessus se produit, ou si un incident se reproduit régulièrement, contacter votre Installateur.



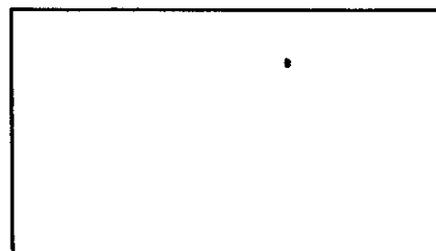
COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

157, AVENUE CHARLES FLOQUET
93158 LE BLANC MESNIL CEDEX FRANCE.

TÉLÉPHONE : 01 45 91 56 00

TÉLÉCOPIE : 01 45 91 59 50

Réf. : IS - 448 - A - 4



IMPRIMÉ À L'USINE DE SOISSONS - FRANCE